

Cher ménage :

Trousse de déclaration de revenu annuel

Pour continuer à être admissible au loyer indexé sur le revenu (LIR), veuillez remplir toutes les sections de cette trousse de déclaration annuelle des revenus et la retourner dans les 30 jours.

Tous les membres du ménage ayant un revenu, âgés de 16 ans ou plus, doivent soumettre une copie de leur plus récent :

- **avis de cotisation (AC) de l'Agence du revenu du Canada (ARC)**

OU

- **d'une preuve de revenu (PR) de l'Agence du revenu du Canada (ARC).**

Ce document sera utilisé pour calculer les loyers de la plupart des ménages.

Si nous ne recevons pas ces informations d'ici à _____, vous recevrez un avis vous informant que votre loyer sera augmenté pour correspondre au loyer du marché.
Cela signifie que votre loyer ne sera plus subventionné.

Si vous avez besoin d'aide pour remplir les formulaires ou si vous avez besoin d'autres exemplaires, veuillez appeler votre représentant de l'aide aux locataires au 905-682-9201.

En vertu de la Loi de 2011 sur les services de logement (LSL), le fait d'obtenir ou d'aider sciemment un membre du ménage à obtenir une aide au loyer indexé sur le revenu à laquelle il n'a pas droit constitue une infraction. Cette infraction est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 5 000 \$ ou d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à six mois, et il vous sera interdit de présenter une nouvelle demande d'aide pendant au moins deux ans.

La division des services de logement de la région de Niagara dispose désormais d'un **agent d'examen de l'admissibilité (AEA)** chargé d'enquêter sur les cas présumés de fraude et de fausse déclaration de revenus. S'il existe des preuves qu'une infraction à la LSL a été commise, l'affaire peut être renvoyée à la police pour enquête.

Instructions :

Tous les membres du ménage ayant des revenus sont tenus de déclarer leur impôt sur le revenu chaque année et de remplir ce formulaire afin de conserver leur allocation de logement.

Étape 1 : **Remplir les deux côtés de chaque page**

Étape 2 : **Vous devez joindre une preuve de revenu pour votre ménage.** Cela signifie que :

- a. Chaque membre du ménage, âgé de 16 ans ou plus, doit fournir sa **preuve de revenu (PR)** et/ou **son avis de cotisation (AC)** de l'Agence du revenu du Canada (1-800-959-8281) à l'adresse _____.
- b. Chaque membre du ménage doit fournir une preuve de son revenu **actuel si le revenu figurant sur sa PR ou son AC est très différent de son revenu actuel** (vous devrez quand même fournir la PR ou l'AC).
- c. Si vous bénéficiez de l'aide sociale (l'Ontario au travail, le programme ontarien de soutien aux personnes handicapées, etc.), vous devez fournir votre **déclaration d'aide**, y compris la moitié supérieure qui énumère les membres de votre unité de prestation.
- d. Chaque membre du ménage qui fréquente l'école (âgé de 16 ans ou plus) doit fournir **la preuve qu'il est inscrit à temps plein à l'école.**
- e. Vous devez fournir **une preuve de vos avoirs** (voir page 2, section 4 pour des exemples d'avoirs).

Remarque : si le total de vos avoirs est supérieur à 50 000 \$ pour un ménage composé d'une seule personne et à 75 000 \$ pour un ménage composé de deux personnes ou plus, il se peut que vous ne puissiez pas bénéficier de l'aide au titre du LIR.

Étape 3 : **Lisez, signez et datez** la Déclaration et le Consentement ainsi que le Consentement de l'administration fiscale canadienne aux pages 4 et 5.

- **Doit être signé par tous les membres du ménage âgés de 16 ans et plus**
- **Doit être signé par un témoin âgé de 18 ans ou plus qui n'est pas un membre du ménage.**

Étape 4 : **Soumettre le dossier complet dans les 30 jours en personne ou par courrier à :**

Niagara Regional Housing
Siège social de la région de Niagara, Campbell Est
1815, Sir Isaac Brockway
C.P. 344
Thorold, Ontario, L2V 3Z3

OU

déposer dans la boîte de dépôt de Niagara Regional Housing (NRH).

Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'aide pour remplir cette trousse, veuillez communiquer avec votre représentant du soutien aux locataires (RSL) au 905-682-9201.

Si vous ne remplissez pas et ne retournez pas cette trousse dans les 30 jours, vous pourriez perdre le loyer indexé sur le revenu (LIR).

| | | | | | | | |
|--|-------------------------------|--|--|--|--|--|--|
| Date d'entrée en vigueur (MM/JJ/AA) | Numéro de compte du locataire | | | | | | |
| | | | | | | | |

| | | | | |
|---|----------------------|-------|-------------|--------------------|
| Adresse du domicile – numéro et nom de la rue | Unité/ Appt. # | Ville | Code postal | Nombre de chambres |
|---|----------------------|-------|-------------|--------------------|

SECTION 1 : Membres du ménage

| Membres du ménage n° 1 | Membres du ménage n° 2 |
|-----------------------------------|--------------------------------------|
| | Lien avec le membre du ménage n° 1 : |
| Nom de famille : | Nom de famille : |
| Prénom | Prénom |
| Date de naissance (MM/JJ/AAAA) | Date de naissance (MM/JJ/AAAA) |
| Langue parlée : | Langue parlée : |
| Téléphone à domicile : | Téléphone à domicile : |
| Téléphone portable : | Téléphone portable : |
| Téléphone professionnel : | Téléphone professionnel : |
| Adresse courriel : | Adresse courriel : |

SECTION 2 : Informations sur les revenus

Vous devez fournir la preuve de revenu la plus récente (PR) et/ou l'avis avis de cotisation (AC) pour vous et tous les autres membres du ménage âgés de 16 ans et plus.

Si vous êtes bénéficiaire d'OT ou du POSPH, vous devez fournir votre relevé d'aide et votre carte de médicaments, indiquant le montant de votre aide sociale et les noms de toutes les personnes figurant sur votre carte de prestations.

Si vos revenus ont changé au cours des 12 derniers mois ou si les revenus déclarés ci-dessous sont très différents du montant figurant sur votre PR ou votre AC, vous devez fournir une preuve de vos revenus actuels **avec** votre PR et votre AC. **Veillez contacter votre représentant chargé de l'aide aux locataires pour obtenir une liste d'exemples de vérification des revenus.**

| | Membres du ménage n° 1 | Membres du ménage n° 2 |
|---|---|---|
| PR / AC joint? | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Type de revenu | Montant mensuel (avant impôts) | Montant mensuel (avant impôts) |
| Régime de pensions du Canada (RPC) | | |
| Sécurité de la vieillesse (SV) | | |
| Autre : | | |
| Autre : | | |
| Ontario au travail (OT) | | |
| Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) | | |
| Emploi – Nom de l'employeur : | | |

Avez-vous reçu, ou quelqu'un de votre foyer a-t-il reçu, des paiements du Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) au cours des 12 derniers mois? Oui Non

Si un membre de votre ménage est un travailleur indépendant, veuillez indiquer le nom et le type d'entreprise :

SECTION 3 : Admissibilité au loyer indexé sur le revenu

Avez-vous subi l'un des changements suivants au cours de l'année écoulée?

- Si oui, indiquez la date à laquelle vous avez informé Niagara Regional Housing (NRH) de ces changements dans votre ménage

| | | | | |
|---|--------|---------------------------|---|---|
| Un étudiant à temps plein avec un revenu a cessé de fréquenter l'école | | | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | Date (MM/JJ/AA) |
| Un membre du ménage a commencé ou cessé de recevoir l'OT ou le POSPH | | | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | Date (MM/JJ/AA) |
| Un membre du ménage recevant l'OT ou le POSPH a vu ses autres revenus augmenter | | | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | Date (MM/JJ/AA) |
| Un membre du ménage a fait l'objet d'une réévaluation de son impôt sur le revenu | | | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | Date (MM/JJ/AA) |
| Quelqu'un a emménagé dans le ménage ou l'a quitté – si oui, veuillez compléter ce qui suit : | | | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | Date (MM/JJ/AA) |
| Nom de famille | Prénom | Lien de parenté avec vous | Date du déménagement (MM/JJ/AA) | Aménagement ou déménagement? |
| | | | | <input type="checkbox"/> Aménagement <input type="checkbox"/> déménagement |
| | | | | <input type="checkbox"/> Aménagement <input type="checkbox"/> déménagement |

Êtes-vous sous le coup d'une mesure de renvoi du Canada? Oui Non

Souhaitez-vous obtenir de l'aide pour des problèmes de santé mentale, de toxicomanie, d'éducation des enfants, de vieillissement à domicile, de budget ou tout autre type de conseil ou de soutien? Oui Non

SECTION 4 : Informations sur les biens

Vous devez fournir une preuve de tous les biens que vous ou toute personne vivant avec vous possédez. **Énumérez TOUS les biens ci-dessous.**

Les actifs peuvent comprendre :

- Comptes bancaires (p. ex. comptes chèques, comptes d'épargne, comptes à l'étranger) dont le solde est supérieur à 5 000 \$.
- Dépôts à terme, certificats de placement garanti (CPG)
- Actions, parts sociales, obligations
- Fonds communs de placement
- Investissements à l'étranger
- Comptes d'épargne libre d'impôt (CELI) (liquidités et placements)
- Rente temporaire ou viagère
- Assurance-vie (valeur de rachat supérieure à 100 000 \$)
- Compte fiduciaire
- Actifs d'entreprise (par exemple, compte bancaire d'entreprise, biens d'entreprise) si vous êtes propriétaire de votre propre entreprise ou travailleur indépendant.
- Biens immobiliers (par exemple, maison, terrain, autres biens au Canada et dans d'autres pays)

| Qui est propriétaire du bien? | Détails du bien (type, numéro de compte, nom de la banque) | Valeur ou solde du compte |
|-------------------------------|--|---------------------------|
| | | |
| | | |

| Qui est propriétaire du bien? | Détails du bien (type, numéro de compte, nom de la banque) | Valeur ou solde du compte |
|--------------------------------------|--|----------------------------------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

Niagara Regional Housing (NRH) – Trousse de déclaration de revenu annuel de LOCATION

Avez-vous cédé des actifs au cours des 12 derniers mois? Oui Non

Avez-vous eu de nouveaux actifs au cours des 12 derniers mois? Oui Non

Quelqu'un est-il propriétaire d'un bien immobilier (maison, chalet, caravane, etc.) Oui Non

Si vous avez répondu oui à l'une des questions ci-dessus, veuillez fournir des détails :

| |
|--|
| |
|--|

- Vous devez fournir une preuve si vous avez répondu oui à l'une des questions ci-dessus.

SECTION 5 : Informations complémentaires

| | Nom | Lien de parenté | Numéro de téléphone |
|--|-----|-----------------|---------------------|
| Parent le plus proche (à contacter en cas d'urgence) | | | |
| Communicateur* avec votre consentement | | | |

* une personne qui peut, en votre nom, parler au personnel du NRH

Membres du ménage n° 1

Avez-vous besoin d'aide pour quitter votre bâtiment en cas d'incendie ou d'urgence? Oui Non

Utilisez-vous une... canne scooter déambulateur fauteuil roulant?

Avez-vous des problèmes d'audition qui vous empêcheraient d'entendre l'alarme? Oui Non

Avez-vous des problèmes visuels qui vous empêcheraient de quitter le bâtiment en cas d'urgence?
 Oui Non

Autre (par ex. oxygène) :

| |
|--|
| |
|--|

Membres du ménage n° 2

Avez-vous besoin d'aide pour quitter votre bâtiment en cas d'incendie ou d'urgence? Oui Non

Utilisez-vous une... canne scooter déambulateur fauteuil roulant?

Avez-vous des problèmes d'audition qui vous empêcheraient d'entendre l'alarme? Oui Non

Avez-vous des problèmes visuels qui vous empêcheraient de quitter le bâtiment en cas d'urgence?
 Oui Non

Autre (par ex. oxygène) :

| |
|--|
| |
|--|

Possédez-vous...

| | | | | |
|---|------------------|-----------|---------|---------------------------------------|
| des animaux domestiques <input type="checkbox"/> | Si oui, combien? | Race/Type | | |
| Oui <input type="checkbox"/> Non | | | | |
| Personne à contacter en cas d'urgence* Nom / Numéro de téléphone *une personne que nous pouvons faire entrer dans votre logement, en cas d'urgence, pour aller chercher votre (vos) animal(aux). | | | | |
| Climatiseurs <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | Si oui, combien? | | | |
| Véhicule <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | Marque/Modèle | Année | Couleur | Numéro de la plaque d'immatriculation |

SECTION 6 : Déclaration et consentement

En signant ce formulaire, vous déclarez sous serment que ce qui suit est vrai :

- Je comprends que je dois remplir ma déclaration d'impôt sur le revenu annuellement et à temps.
- Je comprends que je dois informer Niagara Regional Housing (NRH) dans les 30 jours si :
 - tout changement d'adresse ou de coordonnées survient
 - Quelqu'un emménage ou quitte mon logement
 - Un étudiant à temps plein de mon ménage cesse de fréquenter l'école
 - Un membre du ménage commence ou cesse de recevoir le programme Ontario au travail (OT) ou le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH)
 - Un membre du ménage recevant Ontario au travail ou le POSPH voit ses autres revenus augmenter
 - Un membre du ménage voit son impôt sur le revenu réévalué
 - Mon statut au Canada change
 - J'ai l'intention de m'absenter de mon logement pendant plus de 60 jours consécutifs ou 90 jours au cours d'une période de 12 mois
- Je comprends que si je ne produis pas ma déclaration de revenus chaque année ou si je ne signale pas mes changements dans les 30 jours, je risque de perdre mon admissibilité à l'aide au loyer indexé sur le revenu (LIR).
- Je comprends que si je dois un loyer (arriéré) ou de l'argent pour des dommages causés par un membre de mon ménage ou un invité à un fournisseur de logement social, je dois prouver que j'effectue des paiements réguliers pour rembourser l'argent ou je ne serai pas admissible à l'aide au LIR.
- Je reconnais que tout ce qui figure dans le présent dossier de déclaration de revenus est correct et complet et je dois fournir des documents justificatifs supplémentaires si nécessaire.
- Je comprends que le fait de dissimuler sciemment des informations ou de fournir de fausses informations constitue une infraction à la Loi de 2011 sur les services de logement et peut entraîner la perte de l'aide du LIR.

En signant ce formulaire, j'accepte les conditions suivantes pour déterminer mon admissibilité actuelle, continue et passée à l'aide au loyer indexé sur le revenu (LIR) :

J'accepte que la Niagara Regional Housing (NRH) recueille des renseignements personnels à mon sujet en vertu des lois suivantes :

- Loi de 2011 sur les services de logement (LSL)
- Loi sur la liberté d'information et la protection de la vie privée (LIPVP)
- Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée (LAIMPVP)
- Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents titre électroniques (LPRPDE)

J'accepte que la Niagara Regional Housing (NRH) partage mes renseignements avec les fournisseurs de logements, y compris :

- les sociétés et coopératives de logement à but non lucratif
- d'autres ministères municipaux, provinciaux et fédéraux qui fournissent des LIR

Je consens à ce que Niagara Regional Housing (NRH) et d'autres fournisseurs de logements utilisent mes renseignements pour déterminer mon admissibilité à l'aide au LIR et le montant de l'aide à laquelle j'ai droit.

- **Doit être signé par tous les membres du ménage, y compris les personnes à charge âgées de 16 ans et plus.**
- **Doit être attesté par une personne âgée de 18 ans ou plus qui n'est pas un membre du ménage**

| Nom (en caractères d'imprimerie) | Signature | Date (MM/JJ/AA) |
|----------------------------------|-----------|-----------------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

| Nom du témoin (en caractères d'imprimerie) | Signature | Date (MM/JJ/AA) |
|--|-----------|-----------------|
| | | |

SECTION 7 : Consentement de l'Agence du revenu du Canada (ARC)

Je consens à ce que les Services de logement de la région de Niagara (SLRN) communiquent avec l'Agence du revenu du Canada (ARC) s'il est nécessaire d'enquêter sur mon admissibilité à l'aide au titre du LIR

Je comprends que la Niagara Regional Housing (NRH) ne partagera pas ces renseignements avec qui que ce soit d'autre, sauf en conformité avec les règlements en vertu des lois suivantes :

- Loi sur la liberté d'information et la protection de la vie privée (LIPVP)
- Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée (LAIMPVP)
- Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPDE)
- Loi de 2011 sur les services de logement (LSL, 2011)
- Loi de l'impôt sur le revenu, paragraphe 241(5)

Mon consentement couvre l'année fiscale précédant la date ci-dessous, l'année fiscale en cours et toutes les années fiscales à venir si mon ménage reçoit ou demande encore une aide au titre de la LIR.

- **Doit être signé par tous les membres du ménage, y compris les personnes à charge âgées de 16 ans et plus.**
- **Doit être attesté par une personne âgée de 18 ans ou plus qui n'est pas un membre du ménage**

| Nom (en caractères d'imprimerie) | Signature | Date (MM/JJ/AA) |
|----------------------------------|-----------|-----------------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

| Nom du témoin (en caractères d'imprimerie) | Signature | Date (MM/JJ/AA) |
|--|-----------|-----------------|
| | | |